

Soutenance de mémoire - pilier géographie - de

Paratte Estelle

Professeur : Söderström Ola

Expert : Tissot Cyril

Intitulé du mémoire :

Justification et construction des politiques culturelles dans les petites villes: Le cas de La Chaux-de-fonds

La soutenance aura lieu en FLSH le 21 décembre 2016 à 11h00 dans
l'alvéole B.1.38

RESUME

Depuis quelques dizaines d'années, la culture est perçue dans les milieux politique et scientifique comme un moyen d'attirer des revenus dans une ville et comme un outil de régénération urbaine. Les recherches à ce sujet sont cependant souvent axées sur les villes de taille importante. Elles ne mentionnent les petites villes que pour souligner leur retard et les freins à leur développement, qui sont généralement géographiques, démographiques et économiques mais aussi discursifs.

La Chaux-de-Fonds est une petite ville qui est potentiellement confrontée à ces problèmes. Elle semble toutefois avoir une offre culturelle assez riche. Le but de ce travail est de comprendre la manière dont est construite et justifiée la politique culturelle à La Chaux-de-Fonds depuis les années 1970, en prenant en considération les constats mentionnés ci-dessus. Un premier axe de recherche vise à comprendre quelle définition est apportée à la culture à La Chaux-de-Fonds. Le second permet de mieux comprendre la place accordée à la culture dans le cas de La Chaux-de-Fonds. Enfin, le troisième axe de recherche permet de définir quelles sont les tendances de justification employées par les autorités en charge de la culture pour défendre celle-ci.

Afin d'étudier les glissements historiques dans le discours et de les catégoriser, ce travail s'appuie sur la théorie de la justification, développée par Boltanski et Thévenot (1991). L'analyse se base sur l'étude des procès-verbaux du Conseil général de La Chaux-de-Fonds, sur l'étude du budget alloué à la culture par la Ville, ainsi que sur six entretiens semi-directifs réalisés avec des anciens conseillers communaux et délégués aux affaires culturelles, ainsi que l'actuel délégué aux affaires culturelles de La Chaux-de-Fonds.

Les résultats soulignent que, si les politiques culturelles chaux-de-fonnières suivent une tendance générale à plus large échelle, ces politiques ne peuvent pas être résumées à celle-ci. D'autres logiques, propres à un contexte local, sont à prendre en considération, transformant localement certains inconvénients théoriques en des avantages.